



# STAGE PRATIQUE PLANTES MEDICINALES CUEILLETTE ET TRANSFORMATION

## OBJECTIFS

Acquérir des connaissances autour des plantes médicinales et des médecines douces, reposant sur un enseignement à la fois théorique et pratique permettant l'utilisation en toute sécurité des plantes médicinales les plus courantes, utiles pour notre santé

## PRE REQUIS

Aucun

## PUBLIC

- Tout public

## PROGRAMME

### Les matinées

- Découvrir les plantes dans leur milieu et comprendre les relations qu'elles ont entre elles et avec leur environnement
- Apprendre à observer les plantes sur le terrain
- Récolte d'échantillons pour la constitution d'un herbier
- Reconnaissance et récolte de plantes médicinales pour les différentes préparations

### Les après-midi

#### Cours

- Acquérir les bases de la botanique
- S'initier à l'usage de Flores et ouvrages de détermination
- Caractéristiques botaniques des grandes familles de plantes médicinales
- Les plantes médicinales et les propriétés des grandes familles de plantes médicinales. Ateliers de transformation
- Préparations médicinales : alcoolature, sirop médicinal, vinaigre dépuratif et reminéralisant, baume « rhumatismes et courbatures »
- Cosmétique naturelle : crème de soin au calendula, huile de macération solaire, cérat de Galien

## MODALITES

- Approche théorique
- Cueillette
- Ateliers pratiques

## EVALUATION

QCM, mis en pratique évaluée ou autre...

## DATES ET DUREE

**Durée** : 35 heures

**Dates** : 21 – 22 - 23 - 24 – 25 mai 2020

**Horaires** : 9 h00 – 12h30 et 14h00 - 17h30



# STAGE PRATIQUE PLANTES MEDICINALES CUEILLETTE ET TRANSFORMATION

## LIEU

IMDERPLAM – Beauvène (Ardèche)

## INTERVENANTS

### Françoise AVERSAING

Certifiée IMDERPLAM Plantes médicinales et médecines douces. Exploitante agricole en culture de plantes aromatiques et médicinales. Connaissance du milieu montagnard. Pratique la montagne et la haute montagne à titre privé

### Michel BORREL

Certifié IMDERPLAM Plantes médicinales et médecines douces. Diplômé de l'école des Eaux et Forêts. Professeur de botanique. Connaissance du milieu montagnard. Pratique la montagne et la haute montagne à titre privé

## TARIFS

- Financement personnel : **600 € \*\*** (sans hébergement : 430 €)
- Financement entreprise ou formation continue : **820 € \*\*** (sans hébergement : 670 €)

**\*\* les tarifs comprennent :**

- *l'hébergement et les petits déjeuners*
- *les fournitures pour les ateliers de transformations*
- *les livrets pédagogiques*



STAGES PRATIQUES « Plantes Médicinales et Botanique »	Financement Personnel	Financement Organisme/ Entreprise
<input type="checkbox"/> Du 21 au 25 mai 2020 inclus, soit 5 jours. <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Avec hébergement</li> <li><input type="radio"/> Sans hébergement</li> </ul> <p>Arrivée possible le dimanche (à partir de 19h) et départ possible le samedi matin. Petit déjeuner compris Lieu : BEAUVENE en Ardèche.</p>	<b>600 €</b> <b>430 €</b>	<b>820 €</b> <b>670 €</b>
<b>TOTAL</b>		

**Dossier d'inscription à retourner :**

- La présente fiche d'inscription, datée, signée
- Un chèque d'acompte de 30 % du total (encaissé à réception)
- Un chèque pour solde (encaissé une semaine avant le début de la formation)

A réception, vous recevrez une confirmation d'inscription et votre facture acquittée. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

NOM :	Adresse :	
PRENOM :		
Date de naissance :	Code postal :	Ville :
Tél :	Mail :	
Profession :	Date et signature :	
Niveau d'études :		
Merci de nous indiquer comment vous avez connu l'offre de formation d'IMDERPLAM		
<input type="checkbox"/> Site Internet <input type="checkbox"/> Facebook <input type="checkbox"/> Instagram <input type="checkbox"/> Flyer ou brochure		
<input type="checkbox"/> Bouche à oreille <input type="checkbox"/> Presse ou radio <input type="checkbox"/> Autre _____		

**Annulation ou désistement :**

Le stagiaire s'engage à suivre la totalité de la formation. L'interruption anticipée de la présence à la formation ne donne lieu à aucun remboursement à l'exception d'un événement de force majeure dûment reconnu. Dans ce cas seulement, le contrat de formation professionnelle sera résilié et seules les prestations effectivement dispensées seront dues.

En cas d'annulation du fait du stagiaire moins de 7 jours avant la date de la formation ou d'absence à la formation, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure dûment reconnu.